

CQP Mécanicien de maintenance automobile

RNCP39727 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	252, 252r
Formacode(s)	23637, 31604, 31603
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	31/10/2024
Date d'échéance	31/10/2027

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

CNPE des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr/>

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES CHAMBRES DE METIERS ET ARTISANAT ET CHAMBRE DE COMMERCE INDUSTRIEL CHER	308049725 00036	Former et organiser l'évaluation
CFA INTERPROFESSIONNEL DE LA CMA 41	130027980 00064	Former et organiser l'évaluation
CHAMB COMMERCE INDUSTRIE NICE COTE D'AZUR	180600017 00016	Former et organiser l'évaluation
CMAR NOUVELLE AQUITAINE	130027923 00015	Former et organiser l'évaluation
CTRE CONSULAIRE FORMATION PROFESSIONNELLE AIN	309576395 00037	Former et organiser l'évaluation
CTRE FORMATION D'APPRENTIS ARTISANAT	186702239 00101	Former et organiser l'évaluation
NORAUTO	899221725 00026	Former et organiser l'évaluation
SPEEDY	421363979 02562	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Mécanicien de maintenance automobile » a été créé par la Commission paritaire nationale des services de l'automobile de mai 2004.

Le mécanicien de maintenance automobile est amené à réaliser des tâches techniques sur véhicule léger.

Il effectue l'ensemble des interventions de maintenance préventives et correctives relevant de l'entretien courant et périodique des voitures. Il installe également des accessoires sur les véhicules. Il agence et entretient son poste de travail et l'outillage.

Le CQP prépare les futurs titulaires à la maîtrise des outils et des gestes professionnels propres au domaine du service rapide dans une logique d'efficacité et de gestion du temps. Les titulaires de ce CQP opèrent autant sur les systèmes mécaniques, de motorisation du véhicule et sont sensibilisés aux règles de sécurité, d'hygiène et environnementales liées à l'entretien de véhicules particuliers.

Le CQP mécanicien de maintenance automobile permet l'accès à l'échelon 3 de la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités techniques :

Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et/ou périodique des véhicules

Les opérations de maintenance mentionnées ci-dessus sont réalisées dans le cadre de procédures prédéfinies. Elles peuvent être réglementées et nécessiter l'utilisation d'équipements adaptés

Pose d'accessoires sur véhicules pré-équipés

Organisation et gestion de la maintenance :

Organisation de la maintenance :

Utilisation de la documentation technique

Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage

Application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise

Gestion de la maintenance :

Établissement de tout document d'atelier utile

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride) afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien des circuits annexes (allumage, air, de carburant et échappement) du moteur thermique en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride) afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants (pompes à chaleur, compresseurs...) et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de

sécurité/environnement en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes

Contrôler visuellement les éléments de charge (câble de charge, prise...) d'un VE/VH, afin de s'assurer de leur intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Contrôler l'état de charge et de vieillissement de la batterie de traction (relevés du SOC/SOH) en mobilisant les outils adaptés, afin de s'assurer de son intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre non électrique sur véhicules électrifiés

Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs

Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en réalisant la mise à pression, afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en conformité, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (60 volts cc) en tenant compte de la motorisation (thermique, hybride ou électrique) en mobilisant les méthodes de contrôles adaptées et à l'aide d'outils spécifiques, afin de remettre en conformité le circuit électrique basse tension, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre non électrique sur véhicules électrifiés

Blocs de compétences

RNCP39727BC01 — Entretien périodique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les opérations d'entretien des circuits de lubrification en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride) afin d'assurer la pérennité des circuits dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien de la liaison au sol en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien des circuits annexes (allumage, air, de carburant et échappement) du moteur thermique en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique ou hybride) afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien des éléments électriques, de sécurité et de confort en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien sur le système de freinage en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés

de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité du système dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser les opérations d'entretien sur les systèmes de transmission en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité des systèmes dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement

Réaliser l'entretien d'un circuit de climatisation en procédant aux contrôles visuels et/ou instrumentés de l'état des composants (pompes à chaleur, compresseurs...) et des liquides, en les remplaçant selon les périodicités déterminées par les constructeurs ou selon leur usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin d'assurer la pérennité du circuit dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité/environnement en vigueur en matière de manipulation des fluides frigorigènes

Contrôler visuellement les éléments de charge (câble de charge, prise...) d'un VE/VH, afin de s'assurer de leur intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Contrôler l'état de charge et de vieillissement de la batterie de traction (relevés du SOC/SOH) en mobilisant les outils adaptés, afin de s'assurer de son intégrité, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre non électrique sur véhicules électrifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'entretien périodique (vidange, filtres...) d'un système relevant d'un véhicule thermique ou hybride selon le système

Mise en situation professionnelle visant l'entretien périodique d'une batterie de traction d'un véhicule électrique (relevés des indicateurs de référence)

RNCP39727BC02 — Remplacement de pièces d'usure et réalisation de contrôles / codages associés

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler et régler les trains roulants en réalisant les contrôles préliminaires et en interprétant les valeurs des relevés de géométrie, afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs

Remplacer et réparer les pneumatiques en contrôlant l'état des composants (usure, avarie, dégradation, crevaison), en remplaçant les valves, en équilibrant les roues et en réalisant la mise à pression, afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des manufacturiers, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Remplacer les organes de transmission et de liaison au sol faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) afin de les remettre en conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Contrôler les éléments des systèmes de freinage en vérifiant l'état des composants selon des valeurs de références et à l'aide d'outils adaptés, afin de valider leur conformité, dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Remplacer les éléments des systèmes de freinage (classique, ABS/ESP) faisant l'objet d'un dysfonctionnement, d'une dégradation ou d'une usure, afin de les remettre en conformité, en tenant compte des caractéristiques du véhicule (thermique, hybride ou électrique) dans le respect des procédures constructeurs et des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Remplacer une batterie de démarrage et de servitude (60 volts cc) en tenant compte de la motorisation (thermique, hybride ou électrique) en mobilisant les méthodes de contrôles adaptées et à l'aide d'outils spécifiques, afin de remettre en conformité le circuit électrique basse tension, dans le respect des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité/environnement

Prévenir les risques électriques en observant le mode opératoire et les mesures de protection collective et individuelle adaptées à la réalisation en sécurité d'opérations d'ordre non électrique sur véhicules électrifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle de remplacement d'un pneu ou d'un élément de liaison au sol (amortisseur, rotule...) et de remplacement d'un élément du système de freinage et de réalisation d'un contrôle de géométrie sur un

véhicule thermique ou hybride ou électrique selon le système
Mise en situation professionnelle visant l'entretien périodique d'une batterie de servitude (contrôle/dépose/repose)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le Mécanicien de maintenance automobile est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées, côtoyant ainsi différents publics.

Il intervient auprès des réseaux des constructeurs répartis en deux niveaux :

Les réparateurs agréés de niveau 1 (RA1 / concessions), en charge de la vente de véhicules et de pièces de rechanges et disposant d'ateliers de réparation

Les réparateurs agréés de niveau 2 (RA2 / agents), dont l'activité se concentre majoritairement autour de l'entretien et de la réparation des véhicules

Également, il intervient pour des indépendants qui rassemblent une diversité de profils, entre autres :

Les centres automobiles distributeurs de produits et d'équipements et proposant un atelier de montage et d'entretien automobile

Les MRA opérant des activités de réparation et d'entretien, rattachés ou non à une enseigne ou à un constructeur

Les indépendants sans enseigne ou les micro-entreprises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Mécanicien de maintenance automobile

Opérateur de service rapide

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Dans le cadre de l'avis relatif aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement, concernant les interventions sur les véhicules climatisés, le contenu de la certification doit obligatoirement permettre de préparer les candidats aux opérations de maintenance des systèmes de climatisation

L'habilitation électrique est une exigence règlementaire pour tous les travailleurs qui effectuent des opérations sur les installations électriques et leur voisinage. (CF : Art. R4544-9 du code du travail)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Candidats de niveau troisième de l'enseignement général
ou de CAP dans le domaine de la maintenance automobile
ou d'une certification de niveau équivalent, sous réserve que l'ensemble des candidats retenus aient satisfait aux tests d'aptitude et de motivation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est composé de trois membres dont au moins une personne qualifiée au titre de la certification visée : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA. Les membres du jury ne doivent entretenir ou avoir entretenu aucune relation professionnelle ou personnelle avec le candidat, ni avoir accompagné le candidat dans sa démarche de VAE.

Base légale

Date de décision	31/10/2024
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2027
Date de dernière délivrance possible	31/10/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	129	2	65 %	0 %
2021	135	2	69 %	0 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP9877, RNCP34334, RNCP36994

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP36887, RNCP36994

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/mecanicien-de-maintenance-automobile>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39727/>